



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

À Paris  
14 février 2025

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**CSFPT DU 12 FÉVRIER 2025**

## **Santé des pompiers au rabais, prime pouvoir d'achat très partiellement versée : la FPT est la dernière roue du carrosse**

Un seul texte présenté de nouveau au CSFPT faisant suite au vote défavorable de l'ensemble des organisations syndicales lors de la dernière séance.

Le texte proposé relatif à la santé des pompiers a fait l'objet d'un nouveau vote unanime défavorable des organisations syndicales. En effet, ce texte et son arrêté proposent de repousser de deux à quatre ans les visites d'aptitude des pompiers et permet la réalisation de ces visites par des « professionnels de santé ou des étudiants » car il n'y a pas assez de médecins.

La CFDT ne souhaite pas participer à organiser la pénurie de médecins, ni accompagner les glissements de tâches, et encore moins créer des « faisant fonction » de médecins. Nous avons dénoncé ces mesures de facilités administratives au détriment de la santé des pompiers et demandé que les personnels qui effectueront ces visites d'aptitude soient informés de leurs responsabilités pénales.

### **BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT**

Le bilan présenté fait état d'une mise en œuvre très partielle de la prime. Une collectivité sur deux a délibéré pour mettre en place la prime, excluant de fait plus de 900 000 agents territoriaux du bénéfice de cette prime.

La CFDT a fait un échantillonnage\* auprès des collectivités de moins de 50 agents (gérées par les CDG) et les chiffres y sont bien plus bas, environ un tiers seulement des petites communes ont mis en place la prime.

*« Ce sont plus de la moitié des agents public territoriaux qui n'ont pas vu les mesures de pouvoir d'achat pourtant tant vantées par le Gouvernement à grand renfort de communication. Cette mesure montre les limites de la libre administration qui creuse encore plus les écarts entre collectivités, entre agents, entre versants de la fonction publique »* précise Ingrid Clément, secrétaire générale de la fédération Interco CFDT.

L'égalité de traitement ne peut pas se faire sur la bonne volonté des employeurs territoriaux.

*\*Echantillonnage réalisé sur 16 départements auprès de plus de 8 500 collectivités.*

### SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52  
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Gregoraci  
Secrétaire nationale

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.